

REVENDICATIONS DU COLLECTIF POUR UNE ÉCOLE RÉELLEMENT INCLUSIVE

Recrutement d'AESH et places en ESMS

- un·e AESH pour chaque enfant notifié
- un nombre de place en ESMS adapté aux besoins
- une révision du processus de recrutement des AESH (affectations plus rapides pour éviter les désistements, plus de personnel pour gérer les recrutements, un processus pour postuler simplifié, des annonces publié sur France Travail)

Formations et ressources

- des moyens pour proposer et financer de la formation et un accompagnement des AESH
- des moyens pour proposer et financer de la formation des enseignant.es du 1^{er} et du 2nd degré (initiale et continue)

Statut des AESH

- un statut de fonctionnaire de catégorie B pour toutes les AESH
- un temps plein reconnu à 24h d'accompagnement

Ponts entre l'éducation nationale et le médico-social

- des rémunérations pour des temps de concertation des enseignant.es, AESH, et les personnels médico-sociaux
- des dotations pour acheter du matériel adapté dans les écoles, du matériel adapté financé dans un délai raisonnable pour les enfants ayant une notification

Mesures sur le long terme

- une réflexion au niveau national menée avec les professionnel.les concerné.es et les parents sur ce que devrait être l'école inclusive
- aller vers un système comme celui qui fonctionne en Italie